## PARLEMENT EUROPEEN





ANNEE: 2005

## DECLARATION DES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 9 ET A L'ANNEXE I DU REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN CONCERNANT LA

TRANSPARENCE ET LES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES (\*)

Nom: BUSQUIN
Prénom: Philippe
Je soussigné
déclare par la présente:
A) EXERCER LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUIVANTES:
- Président du Conseil de Gestion de l'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONALE (Belgique depuis octobre 2004
- Président du Conseil d'Administration de l'INSTITUT DE RADIOELEMENTS (Belgique) depuis mai 2005
B) EXERCER LES FONCTIONS OU ACTIVITES REMUNEREES CI-APRES: Rien à déclarer

<sup>(°)</sup>S IL'ESPACE EST INSUFFISANT, VOUS POUVEZ INTRODUIRE DES ANNEXES. CELLES-CI SONT A ADRESSER, AVEC UN EXEMPLAIRE SIGNE DE LA PRESENTE DECLARATION, A LA DIRECTION GENERALE DE LA PRESIDENCE, DIVISION DES ACTIVITES DES DEPUTES, PHS 02A19/LOW H00.056.

C) AVOIR REÇU, DANS LE CADRE DE MES ACTIVITES POLITIQUES, LE(S) SOUTIEN(S) SOLVANT(S).			
	. financiers:	Rien à déclarer	
(*)	alloués par	Rien à déclarer	
	. en personnel:	Rien à déclarer	
(*)	alloués par	Rien à déclarer	
	. en matériel:	Rien à déclarer	
(*)	alloués par	Rien à déclarer	
D) BENSEIGNEMENTS COMPI EMENTAIDES:			

Date: 15-1-2006

Rien à déclarer

Signature:

LES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE DECLARATION SE FONT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE PERSONNELLE DU DEPUTE ET DOIVENT ETRE MISES A JOUR CHAQUE ANNEE.